

- Liste des concurrents admissibles avec réserve : **Néant.**
- Montant des actes d'engagement du concurrent :

Concurrents	Montant des actes d'engagement
SOCIETE AGA LUD SARL AU	1 052 922,00 DHS
SOCIETE BLACHERE ILLUMINATION MAROC SARL	989 760,00 DHS

- Vérification du montant des actes d'engagement du soumissionnaire :

Concurrents	Montant des actes d'engagement après vérification
SOCIETE AGA LUD SARL AU	1 052 922,00 DHS
SOCIETE BLACHERE ILLUMINATION MAROC SARL	989 760,00 DHS

- Les offres financières n'ont été jugée ni excessives ni anormalement basses par rapport au montant de l'estimation établi par le maître d'ouvrage.
- La commission détermine, ensuite, le prix de référence qui est : **1 005 640,50 DHS.**
- La commission procède, ensuite, au classement des offres des concurrents suivant les critères fixés au règlement de consultation. Ce classement donne les résultats suivants :
 - 1- SOCIETE BLACHERE ILLUMINATION MAROC SARL.
 - 2- SOCIETE AGA LUD SARL AU.
- L'offre présentée par la société **BLACHERE ILLUMINATION MAROC SARL** est la plus avantageuse.
- La **SOCIETE BLACHERE ILLUMINATION MAROC SARL** est retenue, étant donné que le complément des pièces du dossier administratif, les rectifications pour lever les réserves remarquées et les échantillons produits sont acceptés par la commission.
- Date d'achèvement des travaux de la commission : **29/07/2026.**

Fait à Fnideq le 29/07/2026.

Signé

Le Président de la Commune de Fnideq





RESULTAT DEFINITIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE

N° 12/2026

Maître d'ouvrage : Commune de Fnideq.

Objet de l'appel d'offres : **ACQUISITION DE MATERIEL DES FETES ET DE PAVOISEMENT.**

Indication du lot	Objet du lot	Date et heure d'ouverture des plis	Date d'achèvement des travaux de la commission	Concurrent retenu	Montant de l'offre retenue
Lot unique	ACQUISITION DE MATERIEL DES FETES ET DE PAVOISEMENT .	23/07/2026 à 11 H	29/07/2026 à 12H 30 Min	STE BLACHERE ILLUMINATI ON MAROC SARL	989 760,00 DHS

- Lieu et date : Siège de la Commune de Fnideq le **29 Juillet 2026.**

<u>Signature</u>	ENNAJMI REDOUAN Président du Conseil Communal de Fnideq 
-------------------------	--